



CHEZ NOUS À SAINT-MESMIN

BULLETIN D'INFORMATIONS N°65



JANVIER 2025 Bonne Année !

LE MAIRE
M. GUY BOUCHAUD
maire@saint-mesmin.fr
SECRÉTARIAT DE MAIRIE
Mme DOS SANTOS CORREIA Victoria
secretariat.mairiesaintmesmin@orange.fr
GITES
gites.mairiesaintmesmin@orange.fr

MAIRIE OUVERTE LES MARDIS ET JEUDIS
DE 9H00 À 12H00 ET DE 14h00 À 17H00
TEL : 05 53 52 71 02
www.saint-mesmin.fr
LES PERMANENCES DU MAIRE :
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00
LE SAMEDI SUR RDV

Dépôt légal n°24342/07

LE MOT DU MAIRE



Chers Saint-Mesminois (e)s,

L'année qui s'achève aura connu une multitude de remous politiques et une instabilité qui ne nous incitent pas à l'optimisme. J'espère que la nomination du dernier Premier Ministre un vendredi 13 décembre sera enfin un jour chance pour le redressement de notre pays dans tous les domaines. C'est avec cet espoir que nous avons, lors du dernier Conseil Municipal pris la décision de lancer enfin le projet de rénovation de la mairie malgré les incertitudes qui planent quant à l'obtention de subventions nécessaires à la réalisation de ce projet d'environ 400 000 € HT. Cette rénovation est devenue nécessaire car les murs de la mairie actuelle se fissurent de plus en plus, le plancher menace de s'effondrer et le bâtiment est une vraie passoire énergétique. Le nouveau projet prend aussi en compte la réhabilitation de l'ancienne cantine qui sera transformée en un espace multifonctionnel qui permettra à la fois les réunions du conseil municipal, la célébration des mariages et aussi l'installation d'un espace numérique qui sera mis à la disposition de nos administrés qui n'ont pas la possibilité de se rendre à France-Services pour régler leurs problèmes administratifs du quotidien. Bien sûr l'aspect architectural respectera le bâti existant et la prise en compte du problème environnemental est garantie. Le permis de construire sera déposé début janvier 2025, les travaux devraient commencer en juin de façon à ce que cette nouvelle mairie puisse être inaugurée en mars 2026. Parallèlement à cette action nous avons continué à entretenir nos chemins ruraux et nos voies communales en dégageant 50 000 € pour l'achat d'une nouvelle épareuse et 60 000 € pour l'entretien de cette voirie et les aménagements de l'entrée du Cantou.

A l'aube de cette année 2025, notre commune est toujours aussi bien entretenue et accueillante grâce au travail quotidien de nos trois employés à qui je rends hommage pour leur compétence, leur disponibilité et leur gentillesse. Je remercie aussi toute l'équipe municipale qui continue à me faire confiance et à me donner les moyens de mener à son terme le projet initié il y a maintenant plus de 15 ans : SAINT-MESMIN station Nature qui a vu notre population augmenter de plus de 30 %, le taux de remplissage de nos gîtes et de ceux de nos administrés augmenter et le nombre de visiteurs en constante augmentation.

A partir du 16 janvier et jusqu'au 16 février le recensement de notre population sera effectué par notre compatriote Benjamin NYS qui habite à Chacord depuis plus de 10 ans maintenant. Je vous demande de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil et de bien vouloir renseigner les formulaires qu'il vous remettra. En effet vous devez savoir que le montant des dotations que l'Etat nous verse est en partie fonction du nombre d'habitants. C'est pourquoi Benjamin a pour mission de n'oublier personne et de vérifier que les documents soient correctement remplis. Je vous rappelle que toutes les informations qui vous sont demandées sont confidentielles et qu'elles n'auront aucune incidence sur vos impôts.

Je vous souhaite une Excellente Année 2025, je n'oublie pas ceux qui nous ont quittés en 2024 et j'ai une forte pensée pour les familles éprouvées et pour ceux d'entre vous qui sont malades.

Sincèrement.

Guy BOUCHAUD

SOMMAIRE

- Page 1 : Couverture
- Page 2 : Le mot du Maire
- Page 3 : Sommaire / Nos joies
- Page 4 : Nos peines / Vie municipale
- Page 5 : Vie municipale
- Page 6 : Vie municipale / La vie à St Mesmin
- Page 7 : La vie à St Mesmin
- Page 8 : La vie à St Mesmin
- Page 9 : Evènements / associations
- Page 10 : Conseils municipaux
- Page 11 : Conseils municipaux (suite)
- Page 12 : Conseils municipaux (Suite)
- Page 13 : Conseils municipaux (suite)
- Page 14 : Conseils municipaux (Suite et fin)
- Page 15 : Enquête publique
- Page 16 : Résumé en images

NOS JOIES

Naissances



Bienvenue au petit Ethan ROUDAUD, fils de Jérémy ROUDAUD et de Marion ANDRIEUX, né en novembre 2024, habitant au lieu-dit Les Monts.
Toutes nos sincères félicitations aux heureux parents !



Arbre de Noël



Le vendredi 13 décembre à partir de 16h00 le Père Noël était reçu dans le Cantou. Pour la circonstance une vingtaine d'enfants étaient là avec leurs parents et de nombreux Saint-Mesminois. Pour l'accueillir tout le monde a pu écouter attentivement un conte musical interprété par Trio *Musique Emphase* et la conteuse Alani. Le Père Noël était très content de cet accueil et il a distribué les cadeaux aux enfants présents. Un goûter (chocolat au lait, friandises, bonbons etc.) et un vin chaud ont été offerts à tous.

Mariage

Mariage de Madame et Monsieur LAUGA des Monts. Ils sont spécialement venus de la région bordelaise pour que le Maire Guy BOUCHAUD les marie à SAINT-MESMIN avec leurs deux enfants comme témoins.



Le Maire Guy BOUCHAUD a procédé à la cérémonie de renouvellement des vœux de 50 ans de mariage (Noces d'Or) de Giselle et Gérard DUPUY. Originaire de SAINT-MESMIN, Gérard a organisé cette cérémonie dans le Cantou. Ce fût l'occasion de joyeuses retrouvailles pour certains habitants de la région et de SAINT-MESMIN dans une ambiance très festive et parfaitement organisée.

NOS PEINES

Décès

La fin octobre et le début du mois de novembre furent une triste série de décès à SAINT-MESMIN. En effet : Le 27 octobre Jean LAUD âgé de 76 ans qui habitait le hameau de Charoncle est décédé subitement chez lui. Le 30 octobre c'était au tour de Mme GROOT de s'éteindre à l'âge de 81 ans dans le hameau de Fargeas. Le 31 octobre c'est Pierre VIRIDEAU 90 ans, du hameau de Charoncle qui décédait à l'EHPAD de Pompadour Enfin 05 novembre Germain LAVAUD qui aurait fêté ses 94 ans début janvier prochain nous a quitté subitement pour rejoindre le cimetière de SAINT-MESMIN.

Toutes nos pensées vont à toutes ces personnes très connues et estimées à SAINT-MESMIN et nous présentons nos bien sincères condoléances à toutes ces familles éprouvées ainsi qu'à leurs proches.

Visite du Sous-Préfet

Le Maire Guy BOUCHAUD a invité le sous-Préfet à SAINT-MESMIN afin d'examiner avec lui le projet de rénovation de la mairie.

Le maire a exposé en salle le dynamisme de la commune ,les enjeux et le coût de cette opération . Le sous-Préfet ayant écouté avec intérêt a annoncé qu'une aide de l'Etat sera possible , il a bien expliqué les points essentiels à mettre en valeur pour l'octroi de cette subvention.



Travaux terrain de pétanque et Cantou



Le revêtement de l'entrée du Cantou se dégradait fortement, entraînant l'afflux important de cailloux à l'intérieur du gîte , il devenait urgent de trouver une solution à ce problème. Le choix de la mise en place d'un enrobé a été fait et a été réalisé par l'entreprise Freyssinet-LALIGAND pour un prix de 12 000 € HT. Dans le même temps notre aire de pétanque qui est quotidiennement utilisée en été avait besoin d'être rafraîchie selon des normes correctes pour les joueurs.

À vos agendas

Le 02 mars 2025 le Cantou et le Bourg seront en fête ! L'association GAS organise son grand trail national annuel. Plus de 500 concurrents sont attendus et l'association recherche des bénévoles pour l'organisation de cette grande manifestation sportive qui fait honneur à la commune et justifie notre label : SAINT-MESMIN station Nature . (S'inscrire au 06 78 70 49 79)

Pourquoi nous payons aussi cher le SMD3 !?

Les usagers ne sont pas responsables à partir du moment où ce conteneur était plein depuis plus d'une semaine et que malgré les appels de la mairie personne n'est intervenu. Il a fallu une intervention « musclée » du Maire auprès de la Direction à Périgueux le vendredi pour que tout rentre dans l'ordre.



Mais nous devons aussi dénoncer le comportement de certains utilisateurs qui n'hésitent pas à déposer leurs sacs à côté des conteneurs alors que ces derniers ne sont pas pleins. Un contrôle du contenu de ces sacs a montré qu'il s'agissait généralement d'usagers qui ont des enfants en bas âge (Couches et pots de yaourts pour bébés ont été retrouvés à l'intérieur). L'installation d'une caméra est envisagée.

Nous rappelons que les contrevenants s'exposent à une lourde amende. Pour l'instant le Maire se limite à de simples remarques auprès des contrevenants mais si cela continue il saisira directement les services compétents.

Fin des travaux du bâtiment communal



L'extension du bâtiment communal avec la construction du local de stockage du mobilier destiné aux touristes est terminée. L'entreprise GADAUD a fait preuve comme à l'accoutumée de conscience et de compétence. (Coût total 25 000 €)

LA VIE À SAINT-MESMIN

Pompiers



Les pompiers de Périgueux ont loué le Cantou pendant tout un week-end pour venir s'entraîner dans les Gorges de l'Auvézère. Le but de l'exercice était de former un groupe de pompiers au sauvetage en eaux vives. Cela afin de créer une unité spécialisée dans ce genre d'assistance car avec la recrudescence de crues exceptionnelles de certaines rivières il est indispensable de se préparer à ce type d'intervention.



Celui que tout le monde appelait Pierrot était connu pour sa bonté et sa droiture. Le Jeudi 31 octobre, lors de la cérémonie des obsèques de Pierre Virideau, dit « Pierrot », bien connu dans la région, l'émotion était au rendez-vous. Une foule nombreuse était présente aux côtés de sa famille. Ses amis et voisins lui ont rendu un hommage émouvant en évoquant son amabilité, son courage, et c'est avec une profonde tristesse qu'ils ont accompagné sa famille. Ancien combattant d'Algérie, il avait à cœur de défendre la mémoire, de faire perdurer souvenirs et témoignages et de les transmettre aux jeunes générations. Lu par Marie, sa petite fille, le témoignage familial très personnel fut très élogieux et émouvant.

Au cimetière, Guy Bouchaud, maire de la commune, auprès des porte-drapeaux, a salué cet homme méritant en retraçant sa carrière : « Pierrot qui a fêté ses 90 ans cette année et qui s'apprêtait à célébrer les 18 ans de ses petits-enfants jumeaux, Clémence et Baptiste et les 25 ans de sa petite fille Marie-Amélie, son infirmière préférée qui l'a accompagné jusque dans ses derniers instants, à l'Ehpad de Pompadour, est la preuve de l'estime que nous lui portons tous. Tous ceux qui l'ont côtoyé ont pu apprécier chez lui, sa gentillesse, son écoute et son dévouement au service de tous. Né le 19 avril 1934 à Saint-Médard-d'Excideuil, à 20 ans, il a connu la guerre d'Algérie. Après le conseil de révision il a été appelé en 1955 au sein du 32^e régiment d'artillerie jusqu'en décembre 1956 (date de la fin de ses obligations légales d'activités militaires). De mars à juillet 1956, il a servi en Tunisie comme radio téléphoniste et monteur de lignes. La guerre en Tunisie devenant de plus en plus intense, il est maintenu sous les drapeaux, et rejoint l'Algérie en juillet 1957. Il y servira jusqu'en septembre où il sera démobilisé le 1^{er} octobre 1957. Dès son retour en France, il reprend ses activités au sein de la société Saby, négociant en aliments du bétail jusqu'en 1959, date à laquelle il épouse Jeanine Célérier et la rejoint pour travailler la ferme familiale à Charoncle jusqu'à sa retraite en 2006. Pierre Virideau est titulaire de la carte du combattant depuis 1995, de la Médaille commémorative des opérations de TUNISIE et d'ALGERIE. »

11 novembre



Cette année encore les Saint-Mesminois ont répondu présents lors de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre. Elle a été suivie par la plantation de deux arbres au Verger de l'avenir, l'un pour Louis AMAIL et l'autre pour Ethan ROUDAUD.

ÉVÉNEMENTS / ASSOCIATIONS

Vœux Club du temps libre

Le 12 décembre les membres du club du Temps Libre ont échangé leurs Vœux et ont salué l'arrivée de deux nouveaux membres Lionel et Béatrice NOUVEL du hameau de La Clautre. Des bûches de Noël et des gâteaux avaient été confectionnés pour la circonstance.



Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, NOUHAUD Michel, NYS Audrey, Erika QUEMENEUR, VAN DER GIJP Magdalena

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, MOHTASHAM ANSARY Damien donne son pouvoir à NYS Audrey.

Secrétaire : Audrey NYS

Ordre du jour :

1. Exposé de VALECO sur le projet photovoltaïque de Brussy (30 minutes)
2. Approbation du dernier CR de CM du 26/06/2024
3. Délibération adhésion CDAS 2025
4. Bilan fibre
5. Rapport qualité de l'eau
6. Rapport annuel sur le prix et qualité du SPANC
7. Rapport de suivi de l'artificialisation des sols
8. Renouvellement maintenance électricité public SDE 24 :
9. Bilan festivités
10. Préparation 11 novembre / Noël des enfants / repas des vœux
11. Affaires diverses

1. Exposé de VALECO sur le projet photovoltaïque de Brussy (30 minutes)

La société Valeco présente le projet de centrale d'agrivoltaïsme au Poteau de Brussy sur les terres de M. Durand en partenariat avec Messieurs Reynaud et Lasternas. La société attend des retours d'étude d'impact pour établir la faisabilité du projet.

Après des questions et remarques de l'équipe municipale, le Maire rappelle à quelles conditions le projet pourrait voir le jour. En effet, la consultation préfectorale préalable, à l'image de la Communauté de communes, donne un avis défavorable à ce projet. Les critères de raccordement (Excideuil au lieu de Lubersac), la modernisation du réseau électrique, de bénéfiques pour l'ensemble des habitants de Saint-Mesmin, la prise en compte de la dimension paysagère, patrimoniale et touristique et le choix d'exploitants de Saint-Mesmin sont incontournables.

2. Approbation du CR du dernier Conseil Municipal du 26 juin 2024

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Délibération adhésion CDAS 2025

Le Comité Départemental d'Action Sociale offre notamment des avantages à nos salariés et des garanties en cas d'arrêt de travail. Il s'agit du renouvellement de l'adhésion. Le CM décide à l'unanimité de renouveler notre adhésion.

4. Bilan fibre

La fibre est présente sur l'ensemble de la commune. Les pannes sur le réseau cuivre ne seront plus réparées. Le raccordement est gratuit pendant 2 ans, financé par le Conseil Départemental. Il est conseillé aux Saint-Mesminois de procéder à leur raccordement en contactant orange.

5. Rapport qualité de l'eau

Le rapport reçu en Mairie est conforme à la réglementation. Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

6. Rapport annuel sur le prix et qualité du SPANC

Nous avons l'obligation d'avoir un service SPANC. Comme chaque année, notre installation est constatée comme non-conforme. Même en l'absence de travaux, le service procède à des contrôles payants, pour constater la non-conformité. Les installations conformes ne sont contrôlées que tous les 6 ans. Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

7. Rapport de suivi de l'artificialisation des sols

Le rapport transmis par la CCILAP ne présente pas de conclusion précise sur l'avancée de l'artificialisation sur la commune. Ce rapport est réalisé à l'échelle de la Communauté de communes dans le cadre de la réglementation sur l'objectif du Zéro Artificialisation Nette. Le Conseil Municipal prend acte du rapport.

8. Renouvellement maintenance électricité publique SDE 24 :

La maintenance a toujours été réalisée par le SDE 24. Nous poursuivons cette démarche.

9. Bilan festivités

Les Marchés de nuit ont été globalement une belle réussite mais les recettes ont été moindres que l'année précédente. Le bénéfice des 2 évènements est de 1200€ environ, qui financera notamment le repas offert aux bénévoles le 6 octobre. L'équipe municipale songe à faire évoluer le concept notamment en faisant appel à d'autres exposants.

10. Préparation 11 novembre / Noël des enfants / repas des vœux

La **Cérémonie du 11 novembre** aura lieu à 11h et sera suivie de l'habituelle cérémonie au Verger de l'Avenir pour les naissances et enfants arrivés sur la commune en 2024.

Noël des enfants, Vendredi 13 décembre à 18h : Une animation musicale sera proposée par deux groupes de musique (Fils de Mme Agudo de Charoncle et Lika et François de Chez Bobas) avec une création spéciale pour les enfants de Saint-Mesmin. Un village de santons de Provence sera installé dans l'église. Un cadeau sera offert aux enfants jusqu'à 11 ans en 2024 et un goûter offert à tous.

Repas des vœux le samedi 11 janvier 2025 à 12h : Il sera offert à tous les Saint-Mesminois de plus de 70 ans et aux nouveaux habitants arrivés en 2024. Repas ouvert sur réservation pour les autres habitants au tarif de 30€ (12€ pour les moins de 12 ans)

Le 8 mai 2025 donnera lieu à une commémoration particulière pour l'anniversaire des 80 ans de la Victoire 1945.

11. Affaires diverses

- Le goudronnage et la réfection du terrain de pétanque ont été faits dans le Bourg
- Nos gîtes ont très bien fonctionné pendant l'été, notamment grâce à nos employés, qui ont adapté leurs horaires pour assurer le service en horaire décalé et assurer la propreté des installations.
- Le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse qui facilitera le travail de notre cantonnier.

Compte rendu du Conseil Municipal du 06 novembre 2024

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 18/09/24
- 2- Délibération classement de la voirie : voies communales
- 3- Délibération classement de la voirie : chemins ruraux
- 4- Délibération pour nomination de la personne recenseur et du coordonnateur communal. Benjamin NYS est choisi comme agent recenseur.
- 5- Délibération pour validation de proposition d'honoraires et choix de l'architecte pour le projet de rénovation de la mairie. Le cabinet Archisen d'Objat est choisi comme maître d'œuvre pour un montant de 39 800 €

- 6- Délibération pour candidature de la commune à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communales (ABC)
- 7- Comparatif électricité par rapport à l'année dernière. Il est constaté une augmentation du coût de l'électricité d'environ 8 % par rapport à l'année dernière malgré une consommation en baisse
- 8- Proposition d'inclure nos petits gîtes sur airbnb. Une étude va être menée en liaison avec la Trésorerie.
- 9- Bilan gîtes .Taux d'occupation qui peut être amélioré en faisant plus de pub et en allant sur Airbnb.
- 10- Affaires diverses : achat de tables, projet réhabilitation étang des forges, préparation du 11 novembre, préparation manifestations de fin d'année

Projet de Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Mesmin, dûment convoqué le 04 décembre 2024, s'est réuni à 18h15, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Guy BOUCHAUD, Maire.

Présents : BOUCHAUD Guy, DURAND Jean-Pierre, JACQUET Annick, LABORIE Bernard, LEYMARIE Frédéric, MOHTASHAM ANSARY Damien, NOUHAUD Michel, VAN DER GIJP Magdalena

Excusés : VOGEL Jean-Pierre donne son pouvoir à BOUCHAUD Guy, NYS Audrey donne son pouvoir à Pouya MOHTASHAM, Erika QUEMENEUR donne son pouvoir à Annick JACQUET

Secrétaire : Guy Bouchaud

Ordre du jour :

Le Maire demande à l'assemblée de rajouter à l'ordre du jour, une délibération l'autorisant à demander les subventions pour la rénovation de la Mairie. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

- 1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 06/11/24
- 2- Délibération autorisant le maire à solliciter les subventions pour la réfection de la mairie
- 3- Informations sur le contrat de l'agent recenseur Benjamin NYS
- 4- Délibération concernant un échange de parcelles avec la Carrière COULAS
- 5- Délibération pour l'adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de la Dordogne
- 6- Délibération pour la participation « mutuelle » des agents communaux
- 7- Délibération pour modification des tarifs du gîte Le Cantou
- 8- Modification délibération RIFSEEP
- 9- Dossier d'assurance statuaire concernant le personnel pour l'exercice 2025 (CNP Assurances)
- 10- Restes à réaliser en comptabilité
- 11- Clôture de l'enquête publique pour les chemins ruraux et voies communales

1- Validation du CR de la dernière réunion du Conseil Municipal du 06/11/24

Le Conseil valide à l'unanimité le compte-rendu.

2- Délibération autorisant le Maire à demander des subventions pour la réfection de la Mairie

Le Maire présente les enjeux du projet de rénovation de la Mairie, et l'étude architecturale présentée par le cabinet ARCHISEN, dont le coût total HT est 321 000€ auquel il faut rajouter 38 000€ pour la maîtrise d'œuvre.

Il présente également l'audit énergétique engagé parallèlement avec le SDE 24. Il propose le plan de financement prévisionnel suivant : DETR 25%, Fonds Verts 5%, Département 10%, Autofinancement 30%, Emprunt 30%.

Il demande l'autorisation de formuler les demandes de subventions aux différents organismes et d'engager la procédure de demande d'emprunt.

3- Informations sur le contrat de l'agent recenseur

Suite à la délibération prise lors du précédent CM, le Maire informe le conseil des dates de contrat de l'agent recenseur et de sa rémunération approximative.

4- Délibération concernant un échange de parcelles avec la Carrière COULAS

Faisant suite à l'enquête publique pour l'extension de la carrière Coulas en 2016, cette dernière est tenue par l'arrêté préfectoral PELREG-2017-07-19 du 27/07/2017, Article 2.1.2.4, de remplacer le chemin rural reliant le hameau de la « Quintinie » à la RD 5E3 qui traverse les terrains de l'extension, par un nouveau tronçon goudronné d'une largeur de 4m et d'une longueur de 500 m.

Le Maire demande au Conseil Municipal, l'autorisation d'échanger ces deux tronçons qui seront numérotés par un géomètre et que cette disposition soit validée par acte notarié.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré AUTORISE Le Maire à échanger ces deux parcelles, et à signer chez le notaire l'acte correspondant.

5- Délibération pour l'adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » proposée par le Centre de Gestion de la Dordogne

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'à compter du 1er janvier 2025, les employeurs territoriaux ont obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque "Prévoyance", à hauteur minimum de 7 € par mois et par agent.

En mars 2024, le CDG 24 a lancé une procédure de mise en concurrence mutualisée avec les CDG 19-23-47-64-87 en vue de conclure une convention de participation pour le risque « prévoyance » au profit des collectivités et établissements publics du département de la Dordogne l'ayant sollicité et a souscrit une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès du groupement MNT / RELYENS, pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2025.

Nous avons été volontaire pour bénéficier de cette démarche groupée pour nos agents et nous pouvons donc aujourd'hui adhérer à la convention de participation proposée par le CDG 24.

Le Maire précise également que s'agissant d'un contrat collectif à adhésion facultative, les agents ont le choix d'adhérer ou non, mais que seuls les agents qui adhèrent au contrat, perçoivent la participation financière de l'employeur.

Au vu de ces éléments, le Maire propose, l'adhésion de la collectivité à ladite convention de participation, pour le risque "Prévoyance", à compter du 1^{er} janvier 2025

Il propose de fixer à 8 € par mois et par agent la participation municipale.

Après avoir délibéré, les membres du conseil, avec ... voix « pour », ... voix « contre » et ... abstention :

6- Délibération pour la participation « mutuelle » des agents communaux

Les communes peuvent décider de participer à la couverture santé de leurs agents pour un montant défini par elles. Le Maire propose de ne pas faire de différence de traitement entre ses 3 agents et suggère une participation financière de 30€ par mois par agent pour leur mutuelle.

Le Conseil Municipal décide :

- d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque santé, selon les conditions reprises ci-dessus ;
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement.

7- **Délibération pour modification des tarifs du gîte Le Cantou**

Le Maire explique à l'assemblée, que suite à l'augmentation des tarifs de l'énergie (Electricité et gaz) la commune n'obtient pas le seuil de rentabilité escompté sur la location de notre gîte Le Cantou, notamment sur la pension complète..

Il rappelle qu'actuellement le tarif couchage simple est de 20€ / nuitée / personne, et que le tarif pension complète est de 50€ / nuitée / personne (nuit + petit déjeuner + déjeuner + dîner). Le tarif non-habitants de la salle des fêtes est de 400€ le week-end hors charges, pour les habitants de la commune le tarif est de 260€ hors charges.

Il pense qu'il serait judicieux de modifier nos tarifs de la sorte :

- passer de 20 € à 25€ / nuitée / personne pour le couchage simple
- passer à 55€ / nuitée / personne la pension complète
- passer à 450€ la location salle des fêtes non habitants charges comprises
- passer à 300€ la location salle des fêtes habitants charges comprises

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de modifier les tarifs du Gîte le Cantou comme indiqué ci-dessus.

8- **Modification délibération RIFSEEP**

Vu la délibération 2023-05, le Maire explique que le montant plancher annuel de l'indemnité RIFSEEP (IFSE + CIA), pour les agents polyvalents du groupe C2 est de 7500€. Afin de tenir compte de l'augmentation des charges de travail des employés due au développement touristique, il propose d'augmenter ce plancher à 8500€ annuel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'augmenter le plancher annuler RIFSEEP à 8500€ pour les agents polyvalents C2.

9- **Dossier d'assurance statuaire concernant le personnel pour l'exercice 2025 (CNP Assurances)**

Vu le dossier d'assurance statuaire du personnel de la CNP Assurances,

Vu les conditions particulières,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de renouveler pour l'année 2025 l'assurance statuaire du personnel communal avec CNP Assurances
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conditions particulières 2025

10- **Restes à réaliser en comptabilité**

Les Restes à Réaliser sont des sommes de crédits affectés sur lesquels nous sommes engagés en 2024 mais qui n'ont pas été dépensés (non-réception des factures) et qui sont reportés début 2025 afin d'être disponibles d'ici le budget 2025 (préparé pour le 15 avril 2025) et ainsi ne pas être bloqués en investissement.

Il s'agit principalement du Projet Mairie pour lequel une provision de 190 000 € est réalisée et la facture de l'architecte : 40 000€

11- **Clôture de l'enquête publique pour les chemins ruraux et voies communales**

Le Maire fait part de l'enquête publique qu'il a prescrite par arrêté 2024-25 du 12/11/2024, relative à l'incorporation de chemin ruraux dans la voirie communale et à la numérotation des chemins ruraux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Considérant qu'aucune remarque n'a été faite dans le registre d'enquête publique et que l'avis du commissaire enquêteur est favorable,

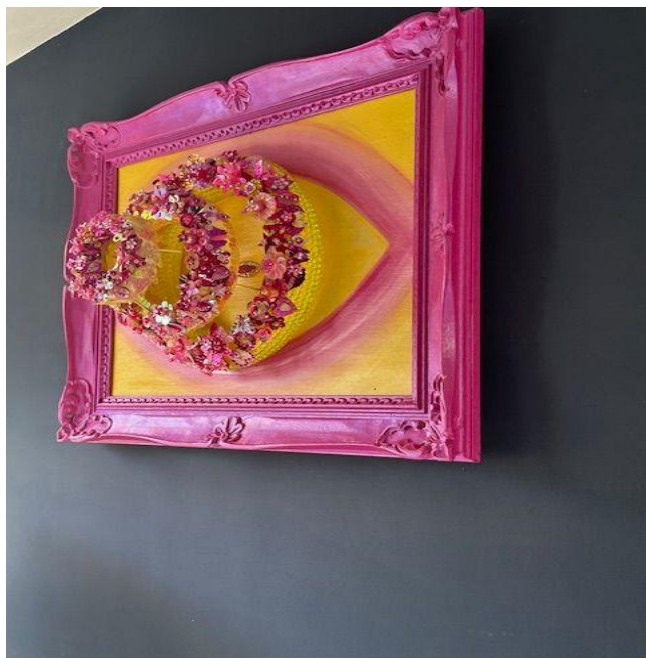
DECIDE , conformément au décret de juin 2024 de numéroté les chemins ruraux énumérés ci-après

Numérotation	Appellation	Situation	Linéaire
CR 1		la Pierre Plate et Lavaurie	2004 m
CR 2		Entre le CR 1 et la Forêt Noble	347 m
CR 3		Entre la RD et Lavaurie	1320 m
CR 4		Entre RD5E et CR3	474 m
CR 5		Veau le coteau et Mezurat	1540 m
CR 6		Entre CR 5 et le Tuquet	991 m
CR 7		Entre CR6 et Veau le coteau	550 m
CR 8		Entre La Côte et les Ages	1850 m
CR 9		Entre les Ages et la Colline	412 m
CR 10		Entre Chacord et les Ages	1230 m
CR 11		Entre Fargeas et CR 10	585 m
CR 12		Entre Linard et Chacord	780 m
CR 13		Entre Linard et Auvézère	605 m
CR 14		Entre Chacord et Auvézère	1420 m
CR 15		les Monts et Veau le coteau	750 m
CR 16		Entre CR 15 et l'Auvézère	840 m
CR 17		Entre La Pierre Plate et Les Bessades	1310 m
CR 18		Entre CR 17 et Les Pagnons	1100 m
CR 19		Entre CR 18 et Route de la Forêt de Born	250 m
CR 20		Entre la Béchadie et Route de la Forêt Barège	304 m
CR 21		Entre la Route de la Forêt Barège et la Béchadie	175 m
CR 22		Entre la Route de la Forêt Barège et Gabourat	1150 m
CR 23		Entre la Route de la Forêt Barège et chez Reparat	880 m
CR 24		Entre le Frugier et l'étang du moulin haut	1220 m
CR 25		Entre CR 24 et la Clautre	450 m
CR 26		Entre Lavaurie et RD5E	856 m
CR 27		Entre RD5E et la VC Route de la Forêt de Born	650 m
CR 28		Entre étang du moulin haut et Route des Jarthes	1250 m
CR 29		E4ntre la RD5E et les Trombadis-La Rivaille	1700 m
CR 30		Entre La Rivaille et la forêt de Lavaurie	1750 m
CR 31		Entre les gravetes et Les jarthes	714 m
CR 32		Entre la Rouye et les jarthes	1070 m
CR 33		Entre charoncle et gabourat	540 m
CR 34		Entre charoncle et la pomelie	489 m
CR 35		Entre la VC 13 et les Gravettes	1020 m

RESUME EN IMAGES

Œuvres d'une artiste Saint-Mesminoise : Qui est-elle ?

Création artistique unique en France d'un genre nouveau et en trois dimensions !



Vous pourrez bientôt admirer et acheter ces œuvres et bien d'autres qui seront exposées près de chez nous.